Prise en charge

de bénévoles d'accompagnement

aux congrès

Nombre de personnes : **10**

Critères de prise en charge :

- Celles et ceux ayant une présentation ou poster retenu par le comité scientifique du congrès;
- Celles ou ceux lançant un nouveau projet dans l'association ;
- Celles ou ceux qui n' ont pas encore été dans un congrès ;
- Trois personnes maximum par équipe.

Hauteur de la prise en charge :

Transport et deux nuits d'hôtel : plafonnement des frais à 250€

Pour les personnes prenant leur véhicule personnel, la prise en charge sera équivalente au prix moyen d'un billet SNCF par les transports communs.

Demande d'inscription :

Régine Savoy :

- contact@aspfondatrice.org
- 01 53 42 31 3 1